

Les propositions des communistes pour le service public

- Arrêter immédiatement les fermetures et les restructurations des bureaux de poste, des centres de tri.
- Renforcer le réseau postal, notamment dans les communes rurales et les quartiers populaires.
- Maintenir et améliorer le statut et l'unité de la Poste.
- Promouvoir l'épargne populaire et sa juste rémunération au service du logement social
- Créer un pôle financier public, comprenant entre autre la Poste, la Caisse d'Epargne, la Caisse des Dépôts et Consignations, OSEO (banque des PME) et des banques nationalisées.
- Créer des droits nouveaux pour les usagers, les postiers, les organisations syndicales et les élus afin qu'ils aient un droit de regard et d'intervention sur les destinées du service public.
(Proposition de loi des parlementaires communistes et républicains).

Non à la privatisation de La Poste !

L'avenir du service public postal est entre nos mains.

Le projet de loi portant sur le statut de La Poste et qui ouvre la porte à sa privatisation va être présenté au parlement à l'automne.

Les conséquences, nous les connaissons : l'ensemble des services, les conditions d'accès pour les usagers, l'égalité territoriale et des milliers d'emplois sont menacés.

Depuis quelques années, gouvernements et direction de La Poste préparent ce projet : fermetures de bureaux, délais croissants de livraison du courrier, horaires inadaptés, allongement des files d'attente aux guichets dus au manque de personnel à statut (43% de contractuels). Entre 2002 et 2008, 52 000 emplois ont été supprimés.

A Fontaine : 2 suppressions de tournées de facteur (la lutte des postiers a permis d'en conserver une). Les courriers et colis que l'on pouvait retirer le jour même ne sont disponibles que le lendemain.

- Les mesures en préparation vont entraîner une nouvelle détérioration du service aux usagers :
- Livraison des colis payante,
- Courrier des entreprises prioritaire sur le courrier des particuliers,
- Les facteurs ne seront plus affectés à une tournée : menace sur la qualité et la rapidité de la distribution,
- Les méthodes de « vente forcée » inciteront à recourir aux prestations les plus chères ou à la consommation d'autres services que ceux pour lequel l'utilisateur se rend au bureau de poste.

Que le capital soit, pour l'instant, détenu à 100% par des capitaux publics ne change rien. Ces changements de statut ont toujours conduit à terme à la privatisation :

Nous avons l'exemple de France Télécom et EdF/GdF : réduction de la qualité des services, suppressions massives d'emplois, augmentation tarifaire, priorité aux actionnaires sur l'intérêt général.

Face à la menace de privatisation de La Poste, lors de la consultation nationale organisée près de chez vous du 28 Septembre au 03 Octobre, venez exprimer votre refus en votant massivement NON au projet gouvernemental.



Privatisation EdF/GdF et France Telecom : Merci, on a déjà donné !

La privatisation de France Télécom ou l'ouverture à la concurrence du secteur de l'énergie ont eu pour conséquence une sérieuse détérioration des services rendus à l'usager, devenu «client». Quelques exemples concrets en témoignent.

EDF/GDF

- ◆ Suppression de l'accueil clients à Seyssinet : les contacts se font désormais par téléphone, jamais avec le même interlocuteur.
- ◆ Délai d'ouverture d'un contrat (déménagement...) :
 - Avant : 48 heures maximum
 - Aujourd'hui : 2 à 3 semaines, voire un mois pendant l'été.
- ◆ Délai de réalisation d'un branchement (construction neuve...) :
 - Avant : 2 mois
 - Aujourd'hui : 8 à 9 mois
- ◆ Explosion des tarifs
 - En 5 ans le prix du gaz a augmenté de 50%. Les entreprises ont bénéficié de baisses lorsque les prix des matières premières ont chuté, mais pas les particuliers.
 - Cet été le patron d'EDF a envisagé une augmentation de 20% des tarifs.

France Télécom

- ◆ Emploi en berne
 - 1996 : 165 000 agents fonctionnaires
 - 2008 : 95 000 salariés dont 25 000 de droit privé.
- ◆ Salariés en souffrance
 - 25 suicides depuis février 2008
- ◆ Bénéfices en goguette
 - 4 milliards en 2008
- ◆ Services en moins
 - Délais de dépannage : 48h autrefois, parfois plus de 15 jours maintenant
 - Services gratuits devenus payants : appel du 12 à partir d'une cabine, dépannage à domicile...
- ◆ Tarifs en hausse
 - Abonnement téléphonique en augmentation constante
 - Fixé autrefois à 40 € pour tous, le prix d'ouverture d'une ligne peut désormais atteindre 2 000 € selon le lieu et la difficulté des travaux.

Privatisation : donnez votre avis !

Référendum à Fontaine : Du 28 septembre au 3 octobre

A l'appel du collectif national contre la privatisation de la Poste qui rassemble un soixantaine de syndicats, de partis politiques et d'associations, des urnes seront à votre disposition chaque soir de la semaine dans différents espaces publics fontainois afin que vous puissiez voter sur la question essentielle du maintien du service public de la Poste*.

Voici les lieux et les heures de rendez-vous :

- ◆ Lundi 28 septembre de 17h à 19h : Kiosque des Floralies.
- ◆ Mardi 29 septembre de 17h à 19h : Place des Ecrins.
- ◆ Mercredi 30 septembre de 17h à 19h : La Poya, sur le parking public près de l'arrêt de tram. (ouvert aux Sassenageois).
- ◆ Jeudi 1er octobre de 17h à 19h : devant l'entrée du Centre social Romain Rolland.
- ◆ Vendredi 2 octobre de 17h à 19h : place Louis Maisonnat (ouvert aux Seyssinetois).
- ◆ Samedi 3 octobre de 9h à 12h : devant la Poste Marcel Cachin.

* Initiative organisée avec le soutien de la municipalité de Fontaine.

Pour me défendre, changer la société, je rejoins le Parti Communiste Français

Nom : Prénom :
Adresse :
Code Postal : Ville :
Tel : Adresse électronique :

Bulletin à remettre à un militant, ou à renvoyer à PCF Fontaine - 14 Av Aristide Briand 38600 Fontaine
04-76-26-30-08 - pcf.fontaine@laposte.net